Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n°15 – Octobre 2011)

L'édito du Maire

Lors des réunions de quartier organisées fin 2010, vous avez exprimé une attente forte vis-à-vis de l'entretien et la rénovation de la voirie communale ainsi que l'amélioration de la sécurité routière dans le bourg. Pour répondre à ce besoin et devant l'ampleur du coût des travaux à réaliser, la municipalité a décidé d'établir un programme pluriannuel afin de répartir l'effort budgétaire dans la durée selon le caractère de priorité des travaux. Ceci permettra également à chacun d'entre vous d'avoir une visibilité sur la planification prévisionnelle de ces travaux.

Pour atteindre cet objectif, le conseil municipal a pris en compte cette priorité dès le budget 2011 en votant 120 000 € de crédits d'investissement. Pour établir ce programme pluriannuel, une consultation a été lancée pour choisir un maître d'œuvre. Le marché a été attribué le 30 septembre au bureau d'étude ICA et comprend 4 lots :

- diagnostic de la voirie et proposition d'un programme pluriannuel de rénovation (6 100 € H.T.),
- diagnostic de la sécurité routière et proposition d'un programme d'aménagement (4 500 € H.T.),
- définition du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics * (4 500 € H.T.),
- programme de réalisation d'une première tranche de rénovation de la voirie et d'aménagement pour la sécurité routière (5% H.T. du montant des travaux réalisés).

Après la visite des anciens bâtiments de l'abbaye et l'exposition très intéressantes organisées par le comité à thème « Plaimpied-Givaudins d'hier et d'aujourd'hui » les 17 et 18 septembre avec la participation de la Givaudine, le patrimoine et l'histoire locale seront à nouveau à l'honneur les 21, 22 et 23 octobre prochain. Le comité des bénévoles de la bibliothèque municipale organise une manifestation sur la ligne de démarcation qui traversait notre commune, séparant la zone libre de la zone occupée par les allemands au cours de la seconde guerre mondiale. L'évocation de cette période tragique de notre histoire, que les plus anciens d'entre nous ont connue, est un devoir à la fois de mémoire et d'information à l'attention des nouvelles générations.

Votre Maire,
Patrick BARNIER

** La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a créé l'obligation pour toutes collectivités, d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.*

Bientôt à Plaimpied-Givaudins

L'arrivée prochaine de la nouvelle salle multi-activités suscite déjà des initiatives. Ainsi, Bourges Judo va créer une section sur notre commune, à l'image de ce qui se fait déjà à Trouy, au Subdray et à Fussy. La fédération française de Judo vient de doter la commune de 60 m^2 de tatamis…

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec le club.

Président, Denis LAMBERT : 06.74.89.84.62
Bourges Judo : 02.48.70.45.13
Mail : bourgesjudo@orange.fr
Site web : www.bourgesjudo.com

Ça s'est passé récemment

La rentrée des classes a sonné…

… pour la maternelle

Catherine SUZANNE, directrice de l'école maternelle, accompagnée de Sandrine, a accueilli les enfants de grande section, Agnès BLANCHE prend en charge la petite section, aidée de Nicole. Cette année, la classe de moyenne section est répartie entre ces deux classes. Un poste d'enseignant est supprimé en raison d'une baisse de l'effectif global qui est cette année de 48

…l'école primaire

Bonne ambiance, retrouvailles avec les copains, sacs neufs pour attaquer cette nouvelle rentrée, voilà le programme de nos 111 écoliers !

… et notre nouvelle directrice de l'école primaire !

Elle succède à Patrick JACQUET parti à la retraite en juin dernier. Isabelle CHAUVIN, native de la Haute Marne, arrive de Saint-Amand-Montrond où elle a été directrice d'une école maternelle pendant sept ans. Maman de deux filles scolarisées à Plaimpied-Givaudins (CP et CE2), Isabelle Chauvin est ravie de l'excellent accueil qui lui a été réservé. Elle a « plein de petits projets en tête pour ses élèves et souhaite souder école et commune ». Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les effectifs et les professeurs

Classe	***Professeur***	***Effectif***
CP	Sylvie THIBAULT	19
CE1	Brigitte JOLY	21
CE2	Agnès FAYOLLE	19
CM1	Cristelle CONIAUT	28
CM2	Isabelle CHAUVIN	24

Rock'n swing attitude fête ses 10 ans

L'école de danse Rock'n swing attitude fête ses 10 ans cette année. Après avoir occupé plusieurs salles sur Bourges, Maryanick et Thierry vous accueillent depuis septembre 2007 à la ZAC du Porche dans une structure entièrement consacrée à la danse. Tout y est prévu pour apprendre et pratiquer la danse dans les meilleures conditions et avec le plus grand confort. Avec 4 niveaux en rock et salsa, vous pourrez évoluer à votre rythme quel que soit le choix de votre danse et quel que soit votre niveau; le tout dans une ambiance conviviale, chaleureuse et dynamique.

Pour les enfants de 4 à 12 ans, Maryanick vous propose des cours allant de l'éveil corporel à la chorégraphie moderne et rétro. Un cours d'abdo-fessiers est également dispensé les lundis de 18h30 à 19h30.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site internet http://www.rocknswingattitude.fr ou appeler au 02.48.25.17.79.

Madeleine laisse la place à Rachel

Plaimpied-Givaudins et ses environs la connaissent bien et l'apprécient pour sa dévotion, sa gentillesse et son efficacité. Mais l'heure de la retraite a sonné et Madeleine Germain, infirmière depuis 42 ans, ne parcourra plus les chemins de notre commune, sa sacoche à la main, courant d'une maison à une autre pour satisfaire au mieux chacun d'entre nous. Madeleine a travaillé 21 ans au laboratoire Porsin à Bourges, puis s'est installée à Plaimpied-Givaudins en septembre 1990, a ouvert son cabinet en 2001 avant d'être rejointe par Isabelle Lemée en 2008. Aujourd'hui, elle laisse sa place à Rachel Legrand, originaire de Paris, installée dans la région depuis 1997 pour suivre son époux. Maman d'une grande fille de 18 ans et d'un garçon de 13 ans, Rachel a préféré quitter l'hôpital Jacques Cœur pour être plus près des patients. Nous lui souhaitons la bienvenue. Le numéro de téléphone du cabinet médical reste inchangé : 02.48.25.68.39. Quant à Madeleine, nous lui souhaitons une très bonne retraite, riche de voyages. Elle pourra se consacrer à sa grande passion : la réalisation de tableaux en incrustation sur carton mousse à l'aide d'aiguilles !

Givaudinade

C'est devenu une coutume : les habitants de Givaudins se rassemblent au moment de la rentrée pour un déjeuner campagnard. Une soixantaine de personnes ont répondu présent. C'est toujours un moment fort. Cette journée permet à tous de se connaître un peu mieux et d'accueillir les nouveaux habitants. Bonne humeur et grande convivialité sont aussi au menu sans oublier le moment tant attendu : le questionnaire d'Yvette. Exemple d'un questionnaire basé sur calembours : qui accompagne le conducteur ? (*réponse dans le TU de novembre*).

Etat civil

Décès :

Claude LABEQUE, époux d'Odette MAULARD, décédé le 5 juillet 2011
Géraldine HARDESTY, épouse d'André GHIGNONE, décédée le 27 août 2011

Naissances :

Elisa MOLLOT, née le 8 juin 2011
Lucas ANTONIO, né le 12 juillet 2011
Emilien ALVES, né le 26 juillet 2011
Gabrielle GIMENEZ-CAZAL, née le 29 juillet 2011
Tania SICARD, née le 18 août 2011
Stanislas BATAGOWSKI, né le 25 août 2011

Cette année, cinq bébés sont nés parmi les joueurs et joueuses du TCPG : Aaron né le 26/12/2010, Emiko née le 01/01/2011, Elisa née le 08/06/2011, Tania née le 29/06/2011 et Lucas né le 12/07/2011. C'est devenu une tradition, depuis trois ans, les adhérents du club en présence du président Jean-Claude GODARD et de la responsable de communication Lucia BATUT, souhaitent la bienvenue à ces bout'chous en leur offrant un cadeau et aux mamans une rose et ce, autour du verre de l'amitié.

A vos agendas !

Vendredi 7 octobre : accueil des nouveaux arrivants. La Municipalité et le CCAS accueilleront les nouveaux habitants de la commune le vendredi 7 octobre 2011 à 18h30 à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié avec la remise d'un cadeau de bienvenue.

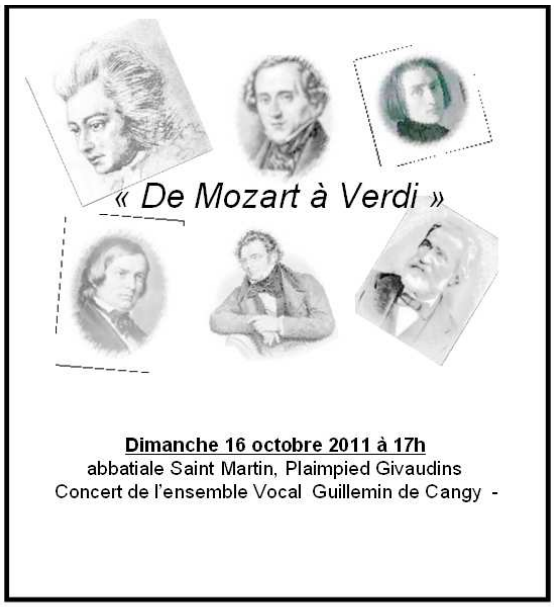

Dimanche 9 octobre : salle du Duc Jean de Berry à Bourges, l'ensemble vocal Guillemin de Cangy (du Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins) donnera une représentation à 17h.

Mercredi 12 octobre : réunion de lancement pour la préparation du Téléthon 2011 à 20h00 à la Mairie.

Samedi 15 octobre à 20h et le dimanche 16 octobre à 17h : spectacle cabaret "du haut de la butte", organisé par « les amis du four à pain ». Réservations au 02.48.25.66.18 ou 02.48.25.62.92 (cf. affiche)

Dimanche 16 octobre 2011 à 17h : abbatiale Saint Martin, Plaimpied Givaudins. Concert de l'ensemble Vocal Guillemin de Cangy - « De Mozart à Verdi ». (cf. affiche)

Lundi 17 octobre : collecte des encombrants.

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 octobre : exposition « La ligne de démarcation à Plaimpied-Givaudins » (cf. affiche).

Jeudi 27 octobre : permanence de l'ADMR (salle des bains douches) de10h à 12h.

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre : les vacances à la Maison Des Jeunes (pour les 11-17 ans).

Lundi 24	*Mardi 25*	*Mercredi 26*	*Jeudi 27*	*Vendredi 28*
	10h-12h : jeux de rôles	Journée citoyenne à Paris		
14h-19h : accueil	14h-19h : Thèque (base-ball)		14h-19h : accueil	14h-19h : initiation au Graff

Renseignements : Olivier BALDUINI, MDJ dans la cour de la mairie).
Tél : 02.48.25.01.38 / mail : maisonjeunesplaimpied@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Urbanisme

Les constructions sans autorisation

Le fait d'effectuer des travaux en violation de règles d'urbanisme soit en omettant d'effectuer la demande, soit parce que la demande est contraire aux règles applicables, est de nature à exposer le contrevenant aux sanctions ci-après rappelées.

Les sanctions

- Administratives

  Comme en matière de travaux non-conformes le maire ou le préfet peut prendre un arrêté interruptif de travaux si les travaux ne sont pas achevés. En cas de demande de permis de construire portant sur la construction non autorisée, un permis de régularisation portant sur l'ensemble devra être obtenu quand cette régularisation est possible au risque d'encourir la démolition en cas de refus. Il n'y a ici aucune prescription possible.

- Pénales

  Le maire, le préfet ou un officier de police judiciaire constate l'infraction au moyen d'un procès-verbal qu'il transmet au procureur de la république. Il s'agit d'un délit pénal relevant du tribunal correctionnel qui expose le contrevenant à une peine d'amende (1.200 à 300.000 euros selon les cas) et de prison en cas de récidive (6 mois à deux ans). Le juge pénal peut prononcer également à titre accessoire, la destruction des constructions irrégulières. Si à l'issue du délai fixé par le jugement, la démolition n'a pas été effectuée, le maire a la possibilité de faire effectuer la démolition au frais du contrevenant.

En bref

Chasse sur les terrains communaux

La pratique de la chasse était jusqu'alors admise sur l'ensemble des terrains communaux à l'exception des parcelles de l'ancien terrain de sport, de l'ancien parcours sportif des peupliers et sur celle à côté du parking du plan d'eau. **Faisant suite à une réunion de concertation avec les chasseurs, au cours du conseil municipal de juin dernier, la décision a été prise, pour des raisons de sécurité, d'interdire cette pratique sur les berges du canal de l'écluse de Lassay à l'écluse des Hâtes.** Seuls les chasseurs titulaires d'un permis de chasser et domiciliés dans la commune peuvent chasser sur les terrains communaux non frappés d'interdiction. Les chasseurs doivent également et obligatoirement solliciter en mairie la délivrance d'une carte communale gratuite, annuelle et nominative, sur présentation du permis de chasse et de leur police d'assurance. La chasse sur les terrains communaux, pour toutes catégories de gibiers conformes à la réglementation en vigueur, est autorisée le jour de l'ouverture, le lendemain de l'ouverture, le dimanche et les jours fériés, dans la limite des dates officielles.

La collecte des déchets verts

Elle aura lieu le 7 novembre prochain. Elle est réservée aux personnes âgées (plus de 65 ans) et ne disposant d'aucun moyen de locomotion. L'inscription en mairie est obligatoire avant le vendredi 4 novembre par téléphone au 02.48.50.88.60.

Plantons le décor

Au printemps prochain, l'opération consistera à replanter les berges du canal et sur les secteurs où les peupliers ont été abattus. Cette opération sera subventionnée par le Pays de Bourges.

Sécurité : rappel

La circulation sur les berges du canal est exclusivement réservée aux piétons et aux vélos

Nouvelle enseigne à Plaimpied-Givaudins

Denis FOURQUET, photographe industriel et publicitaire vient d'ouvrir son enseigne l' « ***Atelier Grand Angle*** » à Givaudins (02.48.50.88.99). Nous lui souhaitons une grande réussite !

Columbarium

Actuellement, un columbarium de 7 cases est installé. Sa capacité sera augmentée par la mise de nouvelles cases.
Pour cela il a été réalisé un plan d'aménagement évolutif. L'entreprise MUNIER a été retenue pour réaliser une 1ère phase (partie gauche du plan) qui intégrera le déplacement de l'actuel columbarium, tout en laissant en place le jardin du souvenir avec sa stèle. Deux colonnes *Météor* seront mises en places. Le « jardin du souvenir » et la stèle ne seront pas modifiés.
Les familles ayant une concession dans l'actuel columbarium seront informées avant son déplacement.

Météor 4 faces, 3 niveaux, 6 cases

Plaimpied-Givaudins et le TGV

Quand ? Où ? Comment ? Pour disposer de toutes les informations sur ce sujet qui rassemble tout autant qu'il pourrait diviser, le conseil municipal a voté l'adhésion à l'association « TGV – Grand Centre Auvergne ».

Ainsi, nous serons en mesure d'assurer un suivi de ce projet, notamment du tracé. A l'heure actuelle, RFF (Réseaux Ferrés de France) a établi quatre hypothèses de tracés que vous retrouverez sur la carte ci-contre.

Le débat public débute le 04/10… alors n'hésitez pas à vous exprimer.

Pour en savoir plus et participer au débat public :

http://www.tgvgca.com/
http://debatpublic-lgv-pocl.org/